



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

déchets, pollution et nuisances

Question écrite n° 76900

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre délégué aux relations avec le Parlement sur la nécessité de développer le tri sélectif des déchets, non seulement par les particuliers mais aussi par les pouvoirs publics et dans les institutions. C'est pourquoi il souhaite connaître ses actions et ses intentions afin de développer le tri sélectif des déchets au sein des services de son ministère et des services et administrations s'y rattachant.

Texte de la réponse

Le ministre délégué aux relations avec le Parlement a l'honneur de faire connaître à l'honorable parlementaire qu'il ne dispose, ainsi qu'il le lui a déjà fait savoir dans sa réponse ministérielle publiée au Journal officiel du 12 juillet 2005, page 6938, que d'un cabinet ministériel à effectif réduit et d'aucun service ni administration s'y rattachant. Le cabinet du ministre délégué aux relations avec le Parlement relève des services généraux du Premier ministre.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76900

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : relations avec le Parlement

Ministère attributaire : relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2005, page 10126

Réponse publiée le : 13 décembre 2005, page 11619